

APPEL A CANDIDATURE – EMPLOI ETUDIANTS
Référence : Code de l'Éducation – L. 811-2, D. 811-1 à D. 811-9

Affectation :
Université de Poitiers
Faculté des Sciences Humaines & Arts

Nom de l'UFR ou Service d'Affectation : SHA – Département de sociologie
Contact : catherine.leclercq@univ-poitiers.fr; loic.le.minor@univ-poitiers.fr

À pourvoir à compter du : **1er septembre 2025**
Les étudiants présélectionnés seront auditionnés et classés par la commission.

Date limite de dépôt des candidatures : vendredi 30 mai 2025

Nombre d'emplois à pourvoir : 4

ACTIVITE(S) :

- L'accueil des étudiant.es, notamment de Licence
- L'accompagnement des étudiant.es les sollicitant tant sur des questions théoriques, de cours, relatives aux enseignements que sur des questions relatives à l'organisation des études ou toute difficulté rencontrée par les étudiant.es
- L'organisation de temps visant à faire connaître le monitorat et son accès
- L'organisation de temps de travail et d'ateliers pédagogiques, sous forme pertinente pour favoriser les apprentissages
- La gestion du bureau des moniteurs.trices, du fonds documentaire et du matériel du monitorat
- Le lien entre les enseignant.es, l'administration et les étudiant.es

Date de début et date de fin – Nombre d'heures : 01/09/2025 au 30/04/2026 ; nombre d'heures à définir à la rentrée mais variant entre 5h à 7h hebdomadaires (80h pour le 1^{er} semestre 2025)

Activités principales

Les moniteurs.rices du département de sociologie ont pour objectif de favoriser l'intégration des étudiant.es au sein de l'université, de favoriser le bon déroulement de leurs études suivant un cursus de sociologie et de contribuer par tout moyen pédagogique adapté à la réussite des étudiant.es du département.

Les moniteurs .rices sont encadré.es par deux enseignants du département, référents du monitorat.

Compétences principales requises et profil :

- sens de l'accueil
- capacité d'écoute et d'empathie
- maîtrise des connaissances théoriques sociologiques
- capacités de transmission et pédagogie
- disponibilité
- rigueur et organisation
- qualité rédactionnelle
- aisance à l'oral
- cursus de sociologie, niveau L3 ou plus

Contraintes particulières :

Les missions du monitorat induisent :

- Une présence et la tenue de permanences régulières
- La bonne maîtrise des contenus des enseignements
- La tenue de fichiers de suivi et la rédaction de deux rapports d'activités semestriels

Horaires de travail à définir à la rentrée avec les référents, en fonction de l'emploi du temps des étudiant.es

Rémunération : 12 € /heure

Pour postuler à cet emploi, merci de transmettre votre curriculum vitae, votre lettre de motivation ainsi que les relevés de notes des 2 dernières années (dont celle en cours) à :

Catherine.leclercq@univ-poitiers.fr, loic.le.minor@univ-poitiers.fr, marjolaine.mauroux@univ-poitiers.fr

Tout dossier incomplet ou arrivé en retard ne sera pas étudié.

Les contrats conclus en application du décret cité en référence sont incompatibles avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et avec le bénéfice de l'allocation de recherche ou un contrat doctoral.

